

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des vidéos pour valoriser l'activité agricole sur le territoire d'Orléans Métropole

L'agriculture représente une dominante économique et paysagère remarquable du territoire d'Orléans Métropole. Une caractéristique qui doit être préservée, soutenue et développée. C'est justement l'enjeu de la Charte agricole signée en 2012 entre l'Agglo et la Chambre d'agriculture du Loiret, puis partagée avec les 22 communes de la Métropole.

L'enjeu de la transmission des entreprises agricoles

Dans le bassin Orléanais, comme partout en France, de nombreux exploitants approchent de l'âge de la retraite et n'ont pas toujours de successeur connu. Pourtant, la transmission des activités est un enjeu crucial pour maintenir le nombre d'entreprises, les ressources alimentaires de proximité, les emplois directs et indirects, créés par l'activité agricole et la qualité de nos paysages.

Pour valoriser le caractère agricole de notre territoire, mettre en lumière de nouvelles installations et les nombreux dispositifs d'accompagnement qui sont proposés, plusieurs films ont été réalisés.

Les objectifs des vidéos

- Montrer une image valorisante du métier d'agriculteur.
- Promouvoir le caractère agricole du territoire.
- Mettre en avant l'Homme plus que les produits.
- Attirer de nouvelles entreprises.
- Créer des vocations.

Entre 2012, date de signature de la Charte agricole, et 2016, Orléans Métropole a accueilli six nouveaux agriculteurs sur son territoire : 2 maraîchers, 1 arboricultrice, 1 maraîcher sous serre spécialisé dans la culture du concombre, 1 agriculteur en céréales et légumes de plein champ et 1 maraîcher/arboriculteur.

Tous se sont installés « hors cadre familial », c'est-à-dire, sans avoir repris la suite d'un parent.

Pour mettre en avant ces nouveaux entrepreneurs et l'agriculture de la Métropole, une série vidéo « L'agriculture, un métier, une passion » a été réalisée par Orléans Métropole.

Ils sont tous « agriculteurs » mais leurs parcours et leurs quotidiens diffèrent. Toutefois, deux choses les rassemblent : leur passion pour le métier qu'ils exercent et pour le territoire sur lequel ils cultivent.

Au total, 6 vidéos

- Un teaser
- 6 portraits qui présentent l'agriculture urbaine.
- Un film de 5 min présentant 3 exemples de parcours

Les premières peuvent être visionnées sur le YouTube d'Orléans Métropole, playlist « Orléans Métropole, territoire agricole » :

<https://www.youtube.com/watch?v=BEzMZ2fSiQ&list=PLfpJLzLdxUB-baMoXevPDXDINTNVUeeKj>

Véritable territoire agricole, Orléans Métropole c'est...

232 exploitations en activités et 1/3 de son territoire dédié à l'espace agricole*.

* : 1/3 d'espace forestier ou naturel, 1/3 d'espace urbanisé et 1/3 d'espace agricole.

